PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

COLLOQUE

LE DROIT CONSTITUTIONNEL DU CONSEIL D'ÉTAT. RÉFLEXIONS SUR LA FAÇON DONT LE CONSEIL D'ÉTAT INTERPRÈTE LA CONSTITUTION.

08 décembre 2023
Amphithéâtre Sainte-Barbe 4 rue Valette - 75005 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

L'Institut Villey organise un colloque intitulé **"Le droit constitutionnel du Conseil d'État. Réflexions sur la façon dont le Conseil d'État interprète la constitution"** le vendredi 8 décembre, organisé par Olivier BEAUD.

Programme

MATINÉE - sous la Présidence du Professeur Jacques PETIT (Université de Rennes)

> Bruno DAUGERON, « Peut-on parler d'un droit constitutionnel du Conseil d'État ? »
> Nicolas CHIFFLOT, « Le Conseil d'État, juge constitutionnel de la responsabilité du législateur »
> Anissa HACHEMI, « Le Conseil d'État et la survie de l'article 75 de la Constitution de l'an VIII (1814-1852) »
> Patrick WACHSMANN , « Les principes généraux du droit comme droit constitutionnel du Conseil d'État : filtrage du préambule ou droit non écrit ? »

APRES-MIDI – sous la Présidence du professeur Olivier JOUANJAN (Université Paris-Panthéon-Assas)

> Olivier BEAUD, « La jurisprudence Arrighi et le refus obstiné du Conseil d'État de contrôler la constitutionnalité de la loi »
> Denis BARANGER, « Le Conseil d'État et la structure normative du régime de la Cinquième République (l'exemple des ordonnances) »
> Agnès ROBLOT-TROIZIER, « Le Conseil d'État, gardien des prérogatives parlementaires ? »
> Marcia CHEVRIER, « Réflexions sur l'arrêt Brocas (1962) et sur la manière d'interpréter le droit constitutionnel par le Conseil d'État »

Programme détaillé des activités

AFFICHE

Institut Villey

pour la culture juridique et la philosophie du droit

Le vendredi 8 Décembre 2023

DE 9H30 A 18H00

aura lieu à l'Amphithéâtre Sainte-Barbe un

COLLOQUE

ORGANISÉ PAR OLIVIER BEAUD (UNIVERSITÉ PARIS PANTHÉON-ASSAS)

«LE DROIT CONSTITUTIONNEL DU CONSEIL D'ÉTAT. RÉFLEXIONS SUR LA FAÇON DONT LE CONSEIL D'ÉTAT INTERPRÉTE LA CONSTITUTION.»

MATINÉE – sous la Présidence du Professeur Jacques Petit (Université de Rennes)

Bruno Daugeron, « Peut-on parler d'un droit constitutionnel du Conseil d'État ? »
Nicolas Chifflot, « Le Conseil d'État, juge constitutionnel de la responsabilité du législateur »
Anissa Hachemi, « Le Conseil d'État et la survie de l'article 75 de la Constitution de l'an VIII (1814-1852) »
Patrick Wachsmann, « Les principes généraux du droit comme droit constitutionnel du Conseil d'État : filtrage du préambule ou droit non écrit ? »

APRÉS-MIDI – sous la Présidence du Professeur Olivier Jouanjan (Université Paris Panthéon-Assas)

Olivier Beaud, « La jurisprudence Arrighi et le refus obstiné du Conseil d'État de contrôler la constitutionnalité de la loi »
Denis Baranger, « Le Conseil d'État et la structure normative du régime de la Cinquième République (l'exemple des ordonnances) »
Agnès Roblot-Troizier, « Le Conseil d'État, gardien des prérogatives parlementaires ? »
Marcia Chevrier, « Réflexions sur l'arrêt Brocas (1962) et sur la manière d'interpréter le droit constitutionnel par le Conseil d'État »

Le colloque se tiendra à l'Amphithéâtre Sainte-Barbe

4, rue Valette 75005 Paris

inscription préalable à inst.mvilley@u-paris2.fr

Institut Michel Villey
pour la culture juridique
et la philosophie du droit

inst.mvilley@u-paris2.fr
+33 (0)1 44 41 89 92

Programme détaillé
des activités :
www.institutvilley.com